

Un nouveau service statistique pour l'immobilier

Philippe Angelozzi
Secrétaire général
de l'USPI Genève



Sur la base de données fournies par l'Office cantonal de la statistique (OCS-TAT), l'USPI Genève offre un nouveau service en sélectionnant et en mettant en évidence des données statistiques immobilières pertinentes qui permettent d'illustrer certaines tendances du marché immobilier genevois et son évolution.

Ces données accessibles sur le site Internet de l'USPI Genève sont divisées en trois parties. La première porte sur l'actualité immobilière et démographique du canton de Genève avec les dernières données trimestrielles, en relation avec la construction de logements, les transactions immobilières et l'évolution démographique du canton de Genève. Elles sont sélectionnées et présentées sous forme de tableaux.

La deuxième partie est constituée de l'enquête de conjoncture des milieux immobiliers. Il s'agit d'une étude réalisée par l'OCSTAT avec le soutien de l'USPI Genève depuis de nombreuses années. Elle illustre les derniers résultats trimestriels relatifs à la perception des agences immobilières face à l'évolution du marché immobilier et plus particulièrement des activités de gérance, de courtage et de promotion.

Enfin, la dernière partie concerne les statistiques annuelles relatives à l'évolution de la construction de logements, de la démographie et des données en relation avec le taux de vacance. Ces séries statistiques regroupant les données des dernières années sont présentées sous la forme de différents graphiques.

A noter que les données figurant dans les deux premières rubriques seront mises à jour à un rythme trimestriel. La dernière section, quant à elle, fera l'objet d'une actualisation au fil des publications et mises à jour effectuées par l'OCSTAT.

A la lecture des premiers chiffres, il peut être constaté que la construction de logements est faible et n'a jamais, au cours des quatorze dernières années, passé le seuil des 2000 logements produits. En croisant les données de l'évolution démographique avec celles de la construction de logements, on se rend très vite compte de l'insuffisance de logements construits face à l'arrivée continue de nouveaux habitants dans le canton, aggravant ainsi davantage la situation de pénurie de logements.

Il apparaît ainsi primordial que le processus de délivrance des autorisations de construire et le contrôle de l'Etat soient assouplis, que ce soit pour la construction de nouveaux logements dans de nouveaux périmètres ou les surélévations d'immeubles existants, et cela, afin de faciliter la création de logement dans le canton de Genève.